



DEMAIN GENÇAY

JOURNAL MUNICIPAL - SEPTEMBRE 2011

Le mot du Maire

Le point sur la réforme territoriale des collectivités locales

Comme prévu, le conseil municipal a été invité par le préfet à donner son avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale soumis à concertation. Le projet présenté prévoit de fusionner les communautés de communes du Pays Charlois, du Civraisien, de la région de Couhé et du Pays Gencéen en une seule. Cette nouvelle communauté regrouperait 40 communes, 28.141 habitants et serait dirigée par un conseil de 57 membres avec un président assisté de 11 vice-présidents.

Le conseil a consacré deux réunions à étudier cette question fondamentale pour l'avenir de notre commune. Il a rendu **UN AVIS DEFAVORABLE** pour les raisons suivantes :

- ❶ Il n'est pas possible en quelques semaines seulement de mener à terme une réflexion sérieuse sur un projet de cette importance.
- ❷ Aucune prévision financière fiable et précise ne nous a été fournie par la Direction des Finances alors que la loi l'impose.
- ❸ Les compétences et les fiscalités des quatre communautés concernées sont très différentes. Tout rapprochement nécessite des études approfondies.
- ❹ Notre communauté répond en l'état actuel aux objectifs et aux orientations de la loi. Rassemblant 7.189 habitants, elle constitue un bassin de vie cohérent comme le démontre une récente étude effectuée par l'Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire.

Le conseil demande donc **LE MAINTIEN DU PÉRIMÈTRE ACTUEL** de la communauté de communes du Pays Gencéen.

Toutes les communes de notre communauté ainsi que le conseil communautaire ont pris des délibérations semblables. La commission départementale de coopération intercommunale (C.D.C.I.) aura donc à décider par un vote à bulletins secrets si elle accepte notre proposition. Sa décision ne s'imposera que si elle rassemble au moins les 2/3 de ses membres. Ce vote aura lieu avant la fin de l'année.

Au niveau du Pays Civraisien, les communautés de Charroux et de Civray proposent de fusionner. La communauté de Charroux rassemblant moins de 5.000 habitants y était obligée par la loi. Les communes de la communauté de la Région de Couhé ont jugé prématuré le projet soumis à concertation et proposent donc de garder leur communauté en l'état pour l'instant.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier.

Jean CRESPIN

S O M M A I R E

- Travaux : pages 2 et 3
- Bilan de l'étude de la biodiversité locale : pages 4, 5.
- Environnement et civisme : page 6
- Sondage : pages 7 et 8
- Informations diverses : Ligne en Vienne : page 9
- Du nouveau à Gençay : page 10
- Informations pratiques : page 11
- Vos prochains rendez-vous : page 12
- Bilan des festivals de l'été : page 13
- Actualités sportives : pages 14 et 15
- Patrimoine : page 16





Travaux

STATION D'ÉPURATION



Les plantes ont été mises en bacs.
Le silo à boues est terminé, les essais d'étanchéité effectués en début de mois.

La programmation suivante concerne les travaux de voirie et d'aménagement extérieur.

La station fonctionne depuis juin dernier, et les analyses de rejets sont conformes aux normes européennes.

Nous organiserons prochainement des visites réservées aux habitants de Gençay et de Saint Maurice.

ASSAINISSEMENT

Mise en place de boîtes de raccordement rue de la Folie et route de la Berge pour le rattachement à la nouvelle station des habitants de ces voies..

VOIRIE

Les travaux suivants, pour un montant de 60 000 € hors taxes, sont prévus courant octobre :

- L'impasse donnant accès au château et à l'école maternelle
- L'impasse du Chêne,
- Le trottoir rue Emilien Fillon,
- La bordure de chaussée route de Château Garnier.

FOYER LOGEMENT

Depuis un an, nous rénovons ce lieu d'hébergement pour le confort de ses locataires et dans le cadre des économies d'énergie. Après réfection des installations électriques et de chauffage, les peintures intérieures, le changement des huisseries, le changement des revêtements de sols, nous avons procédé aux travaux de ravalement qui seront terminés fin septembre. On doit noter le sérieux et le professionnalisme de l'entreprise « Les Belles façades ».



CHÂTEAU D'EAU

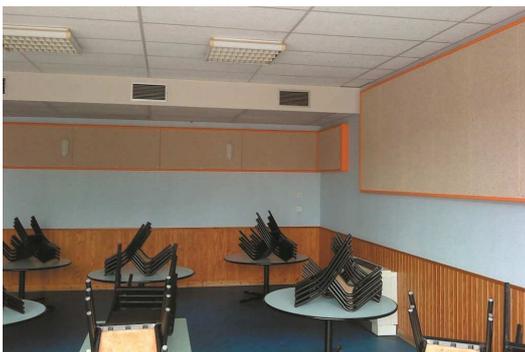
La peinture extérieure est terminée. La finition d'étanchéité de la cuve est prévue courant septembre, ainsi que le changement des ouvertures. Les antennes des différents opérateurs de téléphonie mobile seront alors remises en place ainsi qu'une rambarde de sécurité courant octobre.

ÉCOLES

En maternelle, nous avons réalisé la peinture des façades et installé un panneau de basket.

En primaire, 2 portes d'entrée de classes ont été changées.

À la cantine, l'amélioration acoustique de ce local a été faite en régie par nos agents après étude auprès d'un ingénieur acousticien : des panneaux absorbants en laine de bois ont été installés sur les murs. Le remplacement du revêtement de sol est envisagé aux prochaines vacances scolaires.



PERCEPTION

Suite au changement du responsable du Trésor public, le logement de fonction, est remis en état ; la fin des travaux est prévu fin octobre.

Nous procédons à la mise aux normes des installations électriques, au remplacement de convecteurs, des huisseries, du revêtement de sol et à la réfection des peintures intérieures.

Ce logement, propriété du syndicat de perception est loué au ministère des finances.

PETITE ENFANCE

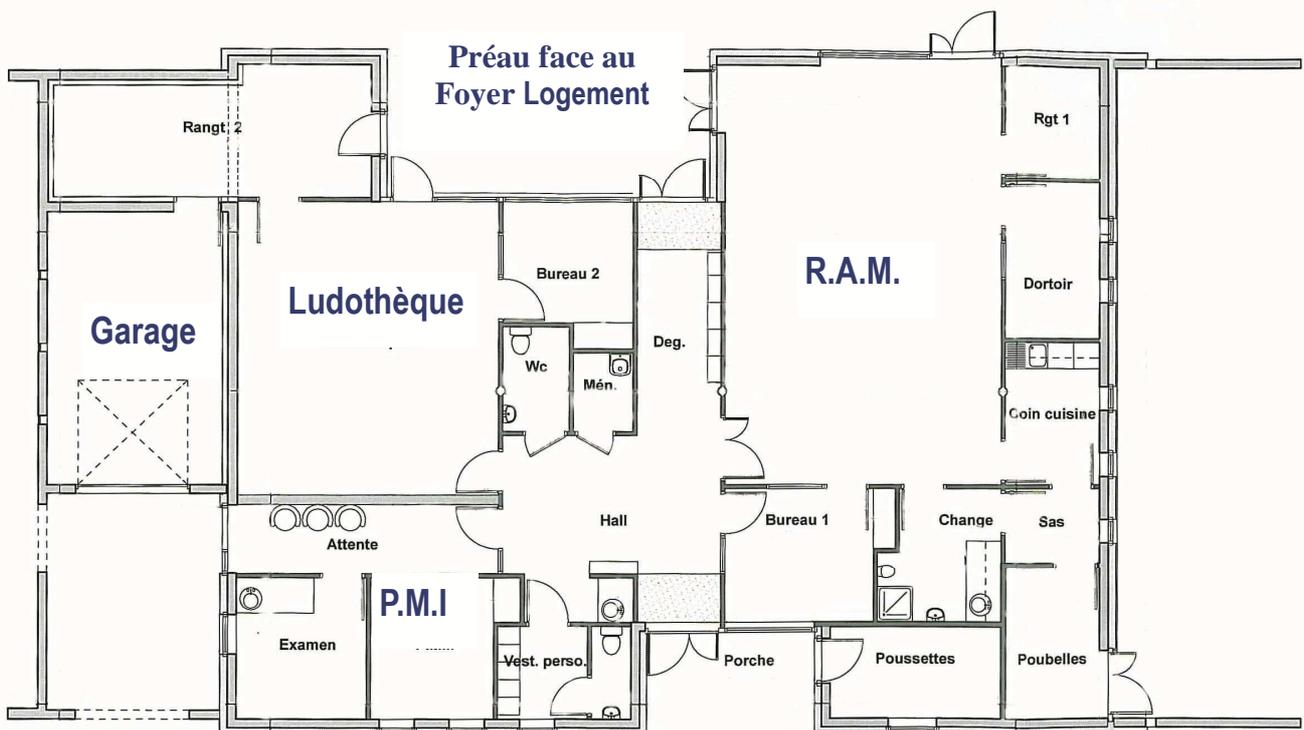
Ce bâtiment accueillera dans des conditions satisfaisantes d'hygiène et de sécurité les activités du relais assistantes maternelles (R.A.M.), de la ludothèque et de la protection maternelle et infantile (P.M.I.)

La construction sera du type haute qualité environnementale avec un chauffage par géothermie, une isolation de parois par l'extérieur et une toiture végétalisée.

La mise en route du chantier a débuté en première semaine de septembre avec l'implantation du bâtiment, derrière le Foyer logement.

Les travaux de terrassement commenceront fin septembre.

Pose de la première pierre début novembre.



Façade du bâtiment et entrée, rue de l'aumônerie



Environnement

1^{er} BILAN D'ÉTUDE DE LA BIODIVERSITÉ

Alors que la fin de l'été pointe son nez, l'automne arrive à grands pas... Mais avant de parler des projets à venir sur la commune, un petit bilan des inventaires et des pratiques réalisés sur les espaces communaux s'impose. En début d'année et jusqu'au printemps, un repérage de rosettes d'orchidées (1) s'effectue.



Suite à ce repérage, des îlots d'herbes sauvages (2) sont délimités et prennent forme sur un certain nombre de pelouses afin de permettre aux plantes d'accomplir leur cycle vital. Ainsi, trois espèces d'orchidées verront le jour : l'orchis pyramidal, l'orchis bouc et l'ophrys abeille (3).

Ces îlots de plantes sauvages ont aussi permis à d'autres espèces de fleurs comme le trèfle, le pissenlit, le lotier corniculé, la centaurée de fleurir et d'attirer les insectes. Plus il y a de diversité végétale, plus la diversité animale est importante. La flore herbacée des pelouses, souvent tondue à répétition, mérite d'exister car elle participe grandement au nourrissage des butineurs et des pollinisateurs.

En effet, j'ai dressé des inventaires floristiques et faunistiques (non exhaustifs) d'espèces présentes sur les espaces verts, les bords de routes et chemins. Certaines sont très communes, d'autres moins abondantes et quelques unes sont liées à des milieux bien spécifiques comme les zones humides.



Aussi, afin de compléter les inventaires déjà réalisés et de parvenir à mesurer l'état de santé de la biodiversité sur le territoire de la commune, les Gencéens sont invités à remplir un questionnaire inclus dans ce bulletin. L'objet de cette mini enquête permettra de connaître les habitudes de jardinage de chacun et de faire le lien avec la diversité d'espèces présentes sur leurs espaces et aux alentours.

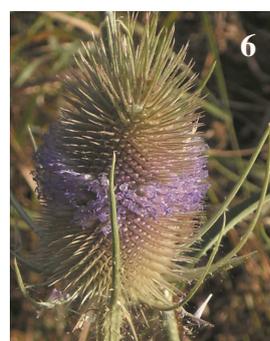
Les réponses aux questionnaires resteront entièrement anonymes et seront analysées afin de pouvoir communiquer les résultats aux habitants.

La fauche tardive

Cette année la première fauche tardive des bords de routes et chemins a eu lieu début juin. Ainsi, une partie de la flore a pu s'exprimer et attirer bon nombre d'insectes butineurs et pollinisateurs. Les espèces et les couleurs changent au fil des saisons : muscari (4), scabieuses (5), cardères (6), sauge des prés(7), mauve (8), séneçon et bien d'autres prennent le relais et embellissent nos voies de communication. Le plus souvent, ces bandes enherbées constituent les dernières zones refuges à insectes, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles.



Parmi les animaux répertoriés, les oiseaux et les insectes sont les plus visibles, encore faut-il prendre le temps de les écouter et de les observer.



Dès la fin de l'hiver, les oiseaux venant d'Afrique attirent notre attention alors que les sédentaires s'affairent pour les parades nuptiales (mâles et femelles qui se font la cour), suivies d'accouplements, de construction de nids, de couvaisons, de pontes, de l'élevage et de l'envol des jeunes. Certains se remarquent assez facilement comme la huppe fasciée, aussi appelée la «pupu» qui correspond à son chant très caractéristique, permettant ainsi de la localiser. Cette dernière apprécie les jardins mais elle requiert une cavité dans un tronc d'arbre ou dans un mur pour élever sa progéniture. Elle était très présente aux alentours du Foyer logement et proche de la Rue de la paix.

Le loriot d'Europe, cet oiseau au chant flûté principalement habillé de jaune et de noir (le mâle) s'est fait entendre pendant plusieurs mois, notamment dans les peupliers autour du plan d'eau.



Aussi, un busard cendré mâle a été observé dans un champ proche de la déchetterie. Ce rapace, menacé au niveau européen niche au sol et les jeunes périssent souvent à la période des moissons.

L'ensemble de ces oiseaux nous a maintenant quittés pour rejoindre ses quartiers d'hiver mais les sédentaires eux sont toujours parmi nous (mésanges, moineaux, pics, geais des chênes, buses, faucon crécerelles, chouettes hulottes) et bien d'autres.

9



Le règne des insectes est, quant à lui, très vaste et mal connu ; mais chacun a sa place. Parmi les plus voyants, on retrouve les papillons sur les plantes nectarifères et les libellules le plus souvent proches des pièces d'eau. Tout ce petit monde fait partie intégrante de cette indispensable chaîne alimentaire dont nous faisons aussi partie.

Autre espèce impressionnante : le lucane cerf-volant (9) : *un mâle portant ses incroyables mandibules*. Cet imposant « scarabée » protégé par la Directive Habitat est le plus gros coléoptère d'Europe. Il se nourrit de la sève des arbres et notamment du chêne. Il a été observé au bord de la Belle en début d'été.

Exposition sur la biodiversité locale

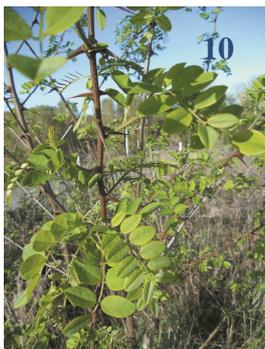
Une exposition sur les espèces végétales et animales a été installée dans le hall de la mairie du 12 août au 3 septembre. Ces panneaux d'exposition illustrent de manière assez représentative les espèces visibles sur le territoire.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient voir ou revoir cette exposition, elle sera accessible à nouveau au centre culturel dans le courant des mois de septembre et octobre. Aussi des panneaux supplémentaires devraient être réalisés d'ici la fin de l'année. Voici trois des dix panneaux existants.



P 5

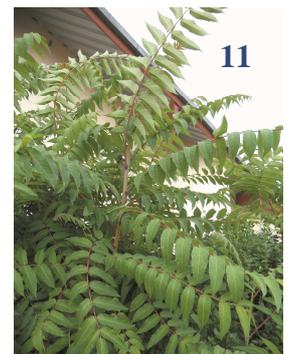
Travaux de réalisation à venir



Suppression d'espèces végétales nuisibles tels que le robinier faux-acacia (10) et l'ailante (11). Ces arbres non indigènes prolifèrent et réduisent considérablement le potentiel de la biodiversité locale.

Plantation de haies au plan d'eau prévue avec les élèves des écoles de Gençay et St-Maurice-La-Clouère (nov. /déc.).

Plantation d'une haie sur le chemin de la Grande Borne accompagnée d'un chantier de bénévoles, toutes les personnes volontaires sont les bienvenues (1 ou 2 journées en décembre).



ALERTE A LA JUSSIE !

La jussie, cette plante aquatique originaire d'Amérique du sud et introduite pour la décoration des aquariums et des bassins envahit de nombreuses pièces d'eau en France. Depuis quelques années, le plan d'eau subit une invasion croissante de cette fleur si bien qu'il en est totalement recouvert par endroits. Comme toutes les plantes envahissantes, la jussie a un pouvoir très résistant. Par conséquent, elle prolifère, appauvrit les pièces d'eau en oxygène et de ce fait, empêche les espèces indigènes de se développer.



Marée de jussie au plan d'eau

Pour faire face, l'arrachage manuel se pratique mais ce travail nécessite de la main d'œuvre, du temps et beaucoup de persévérance quand on sait qu'un fragment de feuille ou de tige suffit pour redonner vie à la plante en très peu de temps ! Une opération de nettoyage organisée par l'association des pêcheurs de la Tanche de Clouère a eu lieu fin juillet. Seulement une dizaine de personnes a participé. Les bénévoles ont ainsi manuellement arraché plusieurs dizaines de kilos de jussie sur la partie sud du plan d'eau mais ce travail reste insuffisant. Avant l'arrivée de potentielles inondations et afin d'éviter que la plante ne se propage dans la Clouère, une équipe d'insertion devrait

prochainement intervenir pour terminer l'arrachage de cette envahisseuse, aussi belle soit-elle. Merci d'avance aux personnes qui auront contribué à un enjeu environnemental majeur.

APPEL AU CIVISME !

Jeter ses débris dans une poubelle ou les ramener chez soi semblerait être le b.a.-ba du citoyen dit « civilisé ». En effet c'est un geste que l'on enseigne aux enfants dès leur plus jeune âge mais certains et certains ont dû oublier ce fameux geste ou ne l'ont jamais appris. Plusieurs endroits de la commune, comme le théâtre de verdure et les bords de Clouère au plan d'eau, sont particulièrement souillés par certains usagers. Cigarettes, bouteilles (plastique et verre), barquettes, emballages de bonbons, papiers en tous genres, aluminium, fils de pêche, paquets de cigarettes, mégots, et (la liste est longue...) sont régulièrement laissés sur place ou jetés à l'eau. Et pourtant ce ne sont pas les poubelles qui manquent ! Ainsi lentement mais sûrement, ces débris se dégradent puis se décomposent polluant le sol, l'eau, l'air et endommagent la faune présente sur le site. Par exemple, des résidus de plastique ingérés par un oiseau d'eau auront des effets néfastes sur sa santé pouvant entraîner une mort prématurée.

Les bords de routes et rues subissent également une certaine négligence. Jeter ses débris dans la nature est un délit même si la loi est rarement appliquée. Et pourtant on sait qu'il faudra des dizaines, des centaines, voire des milliers d'années pour que la Terre digère ces produits jetés à tout va. Gençay est loin d'être un cas isolé, mais chacun d'entre nous peut agir au quotidien pour conserver une commune respectueuse de l'environnement et accueillante pour tout le monde. Il en va également de son image.

Le tableau ci-dessous peut être un rappel pour certains et une découverte pour d'autres...

Estimation de la durée de vie de quelques produits jetables du quotidien

Nature du déchet	Durée de vie
Mouchoir en papier / Carton d'emballage	3 à 4 mois
Mégot sans filtre / avec filtre	3 à 4 mois / 1 à 2 ans
Chewing-gum / papier de bonbons	5 ans
Cannette en aluminium	200 à 500 ans
Sac en plastique	500 ans
Bouteille en plastique	De 100 à 1000 ans
Bouteille en verre	Plusieurs milliers d'années



Ces chiffres font froid dans le dos quand on sait que les futures générations (arrière arrière arrière... petits-enfants) devront « gérer » ces déchets jetés par négligence, par ignorance et faire avec ! Par ailleurs, penser que certains déchets comme les mégots, qui peuvent disparaître en quelques mois, n'ont pas d'impact sur l'environnement est loin de la réalité. Vu le nombre de mégots jetés par terre chaque jour, ils ont un bel avenir devant eux !

SONDAGE

« BIODIVERSITÉ CHEZ SOI » et CHARTE « TERRE SAINTE »



1. Avez-vous un jardin ? Oui Non
un balcon ? Oui Non

Précisez de quoi votre espace est composé : (pelouse, potager, verger, jardinières, bassin etc.)

.....
.....
.....

2. Quelles espèces végétales et animales peut-on observer sur votre espace de verdure ?

Plantes :

(Précisez le nom des espèces ornementales, aromatiques et sauvages si vous les connaissez) :

.....
.....
.....

Animaux sauvages :

(Précisez le nom des espèces si vous les connaissez et si vous avez des nichoirs, des mangeoires ou d'autres installations favorisant l'accueil des animaux) :

.....
.....
.....

3. Depuis ces dernières années, avez-vous remarqué des changements notables concernant la présence, l'absence ou l'apparition de certaines espèces sur votre espace de verdure ?

Oui Non

Si oui, précisez lesquelles : (ex : plus de mésanges et moins de hérissons)

.....
.....
.....

4. Faites-vous du compost ? Oui Non

Si oui, le faites-vous pour réduire vos déchets ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
obtenir de l'engrais naturel ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
éviter d'acheter des produits ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
d'autres raisons ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

.....
.....
.....

Si non, est-ce dû à ?	un manque d'espace	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	la crainte des odeurs	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	l'aspect visuel	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	d'autres raisons	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

.....
.....
.....

Suite du sondage au verso

5. Utilisez-vous des produits phytosanitaires ? de manière régulière
 modérément
 pas du tout

Si oui, précisez dans quel but (ex : désherbage, engrais, lutte contre des maladies (bactéries, champignons, insectes ,etc).

.....

Sinon, utilisez-vous des méthodes naturelles ? Oui Non

- Si oui, lesquelles ?
 Bouillie Bordelaise
 Purin d'ortie
 Purin de consoude
 Purin de prêle
 Autre (précisez)

Consoude



.....

6. Savez-vous en quoi consiste la **Charte «Terre Saine»** ? Oui Non

Si oui, définir en quelques mots ou quelques lignes.

.....

7. En 2009, la municipalité s'est engagée à ne plus utiliser de pesticides sur les espaces communaux et depuis 2010, elle pratique la fauche tardive des bords de routes et chemins afin de notamment permettre à la flore et à la faune de compléter leur cycle vital.

- Êtes-vous ? favorable à cette gestion différenciée
 défavorable à cette gestion différenciée

Que pensez-vous de ces engagements ?

.....

Vos espaces de verdure représentent des lieux de transition importants pour l'ensemble des espèces végétales et animales leur permettant ainsi de se nourrir, de s'abriter et de se reproduire.

Merci de participer à cet équilibre biologique si fragile et d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

**A retourner à la mairie :
 secrétariat ou dans la boîte à lettres.**

Un flambé sur une feuille de charme





www.cg86.fr

POUR ALLER À POITIERS, PRENONS LE CAR !

Le nouveau système de circulation de Poitiers perturbe les habitudes des automobilistes croyant pouvoir aller partout avec leur véhicule.

Aujourd'hui, toutes les entrées de la ville conduisent essentiellement aux parkings.

Facilitons-nous la vie et nos déplacements : prenons le car.

Pour les lève-tôt, les départs se font entre 6 h 30 et 9 heures, pour les autres, à 13 heures.

Pour les retours, il y a ceux de midi (un peu compliqués), sinon, ceux du soir entre 16 et 18 heures, soit une demi-heure de trajet. (Voir fiches horaires)

Une fois à Poitiers (arrêts à Leclerc, Marché Notre Dame, la gare et bien d'autres, vous avez les bus de ville qui, eux, vont partout.

Alors, pour l'air pur, pour la tranquillité (plus de radars, plus de contrôles...), prenons le car, le bus, en un mot, les transports publics.

En plus, ça revient moins cher.

J-J Chevrier

Itinéraires Jours de Fonctionnement	10607A	10612A	10606R	10616A	10601R	10602R
	l à v	l à v	l à v	s	mer	l à v
Période Scolaire	X	X	X	X	X	X
Petites Vacances Scolaires	X	X	X	X	X	X
Été		X	X	X		
Renvol(s)	*	*	*	*	*	*
GENCAY crt rte de Civray/ rte de Magné					13:48	18:08
GENCAY Place du Marché	6:35	7:20	9:00	13:00	13:50	18:10
GENCAY Jean Jaurès	I	I	I	I	I	I
GENCAY Rond Point rte de Vivonne	6:38	7:22	9:03	13:03	13:53	18:13
POITIERS P. Ronsard (Les 3 cités)	I	I	I	I	I	I
POITIERS Aire D'échange Les Arènes Arrivée	7:20	I	I	I	I	I
POITIERS Aire D'échange Les Arènes Départ	7:25	I	I	I	I	I
POITIERS Le Dolmen (DISS)	7:30	I	I	I	I	I
POITIERS Stade (Abribus face Mc Do)	7:33	7:51	I	I	I	I
POITIERS Lyc C. Guérin (ZA Gd.Large)	7:30	7:49	I	I	I	18:42
POITIERS Col C. Guérin (Patinatoire)	I	I	I	I	I	I
POITIERS Centre Leclerc (Parking laboratoire)	I	I	9:31	13:31	14:21	I
POITIERS Bois d'Amour (ZAC Portes Sud)	7:45	I	I	I	I	I
POITIERS T. Renaudot (CFA Chantejeau)	7:47	I	I	I	I	I
POITIERS M. de la Formation (ZI la République)	7:42	I	I	I	I	I
POITIERS Isaac de L'Etoile (ZI République)	7:45	I	I	I	I	I
POITIERS L. Armand / A. Perret (1/2 Lune)	7:40	I	I	I	I	I
POITIERS Réaumur (Touffenet)	7:31	I	I	I	I	I
POITIERS A. Aquitaine (Couronneries)	7:30	I	I	I	I	I
POITIERS St J. de Compostelle (St Eloi)	7:30	I	I	I	I	I
POITIERS Kyoto (Saint Eloi)	7:37	I	I	I	I	I
POITIERS U. Chrétienne (Pont Neuf)	7:35	I	9:35	13:35	14:25	I
POITIERS J. des Plantes (Marché N. Dame)	7:39	7:59	9:39	13:39	14:29	18:52
POITIERS La Chaussée	7:41	8:01	9:41	13:41	14:31	18:54
POITIERS Pôle Multimodal/SNCF (Centre Ville)	7:43	8:03	9:43	13:50	14:33	18:56
BUXEROLLES Méga CGR / Bowling				14:00		
BUXEROLLES La Pépinière Centre Aquatique				14:05		
POITIERS La Poste				13:54		
POITIERS Marché N.Dame				13:58		
POITIERS Patinoire				14:08		
POITIERS La Milétrie				14:15		

Itinéraires Jours de Fonctionnement	10601A	10607R	10606A	10612R	10612R	10613R
	l à v	mer	l à v	l à v	s	l à v
Période Scolaire	X	X	X	X	X	X
Petites Vacances Scolaires	X	X	X	X	X	X
Été			X	X	X	X
Renvol(s)	*	*	*	* ①	*	* ①
POITIERS La Milétrie					17:15	
POITIERS Patinoire					17:22	
POITIERS Marché N.Dame					17:32	
POITIERS La Poste					17:40	
BUXEROLLES La Pépinière Centre Aquatique					17:30	
BUXEROLLES Méga CGR / Bowling					17:35	
POITIERS M. de la Formation (ZI la République)		12:20		17:13	I	17:48
POITIERS Isaac de L'Etoile (ZI République)		12:22		17:15	I	17:50
POITIERS L. Armand / A. Perret (1/2 Lune)		12:25		17:20	I	17:50
POITIERS Bois d'Amour (ZAC Portes Sud)		12:20		17:15	I	18:08
POITIERS T. Renaudot (CFA Chantejeau)		12:25		17:10	I	I
POITIERS Pôle Multimodal/SNCF (Centre Ville)	6:55	12:20	16:10	17:40	18:00	18:10
POITIERS La Chaussée	6:57	12:22	16:12	17:42	18:02	18:12
POITIERS Kyoto (Saint Eloi)	I	12:33	I	I	I	18:10
POITIERS St J. de Compostelle (St Eloi)	I	12:35	I	I	I	18:15
POITIERS A. Aquitaine (Couronneries)	I	12:35	I	I	I	18:10
POITIERS J. des Plantes (Marché N. Dame)	6:59	12:24	16:14	17:44	18:04	18:14
POITIERS U. Chrétienne (Pont Neuf)	I	12:27	I	17:47	18:07	18:12
POITIERS Centre Leclerc (Parking laboratoire)	I	I	16:25	17:51	18:11	I
POITIERS Centre Equestre	I	12:35	I	I	I	I
POITIERS Facultés / Champlain	I	12:37	I	I	I	18:12
POITIERS F.B. Sérazin (Beaulieu)	I	I	I	I	I	I
POITIERS Lyc C. Guérin (ZA Gd.Large)	7:09	12:25	16:24	I	I	18:10
POITIERS Col.C. Guérin (Patinatoire)	I	12:26	I	I	I	18:12
POITIERS Aire D'échange Les Arènes Arrivée	I	12:40	I	I	I	18:20
POITIERS Aire D'échange Les Arènes Départ	I	12:45	I	I	I	18:25
POITIERS Le Dolmen (DISS)	I	I	I	I	I	18:27
POITIERS P. Ronsard (Les 3 cités)	I	I	I	I	I	I
GENCAY Rond Point rte de Vivonne	7:38	13:10	16:53	18:23	18:43	18:57
GENCAY Place du marche	7:41	13:17	16:56	18:26	18:45	19:00
GENCAY Collège Jean Jaurès	I		I			
GENCAY crt rte de Civray / rte de Magné	7:43		16:58			



Infos pratiques

Légende :

En rouge :

correspondance avec changement d'autobus

* :

Ne fonctionne pas les jours fériés

(...):

Indique les quartiers à proximité.

① :

ne dessert pas les établissements scolaires en période de vacances.

INVITATION À LA DANSE

Venez vous distraire dans une ambiance conviviale tout en vous initiant à la danse :
valse, tango, cha-cha, paso doble, rock, samba, madison, etc...

Rendez - vous salle du Château d'eau, à Gençay.

Cette activité sera organisée pour les nouveaux adhérents ,
les **mardis de 20 h 30 à 22 heures**, à partir du 4 octobre prochain.

Cette année, une initiation pour les jeunes, à partir de 5 ans, sera mise en route, les mercredis, de 16 h 30 à 18 heures, dans les mêmes locaux, avec initiation au cha-cha, rock, disco... à partir du 5 octobre

Pour tout renseignement, contacter : M. Thierry Vriet : 05 49 43 61 89



Nouveautés

CINÉMA ASSOCIATIF



Votre salle est désormais équipée d'un matériel digne des plus grandes salles de diffusion : numérisation et 3D.

Semaine de découverte : du 21 au 27 septembre

Les Schtroumpfs , Pina, Captain america

Un monstre à Paris, Harry Potter (2)

Programme en mairie,

sur le site communal (lien Cinéma direct)

ou sur le site du cinéma : www.cinemadegencyay.fr

Votre avis nous intéresse...

Vos remarques, vos suggestions, formulées sur cet espace de parole, à déposer ou à adresser à la mairie, ou sur le site internet de la commune seront les bienvenues...

M., Mme, Melle

(adresse)

.....

.....

.....

.....

.....

.....



VOS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Il est ouvert au public
du lundi au vendredi,
de 8 heures à 12 heures,
de 13 heures à 17 heures

AFFICHAGE LÉGAL

L'affichage obligatoire des délibérations, arrêtés des collectivités territoriale et de l'Etat est disponible sur le panneau défilant installé dans le hall de la mairie. On peut arrêter le défilement et lire ainsi le texte recherché.

STATION BIOMÉTRIQUE :

Passeport sécurisé : secrétariat de mairie **sur rendez-vous** (05 49 59 31 36)
Adulte : 86 € si vous apportez vos photos, 89€ si elles sont faites en mairie.
Validité du passeport : 10 ans.
Enfants : 42/45 € pour les 15/18 ans, 17/20 € pour les moins de 15 ans. Validité du passeport mineur : 5 ans

DÉCHETTERIE de la COMMUNAUTÉ :

Lundi - Mercredi - Samedi

9 à 12 heures et 13 heures 30 à 17 heures 30

JOURNAUX LOCAUX : VOS CORRESPONDANTS

Centre-Press

Nouvelle République :

Jacky LIEGE

Téléphone-fax : 05.49.29.35.25

jackie.liege@wanadoo.fr

En son absence, voir son collègue de

L'Avenir :

Bernard GUYOT

05.49.59.42.73

mauvonne @ wanadoo.fr

M. Jean CRESPIN, maire

reçoit tous les jours ouvrables, de 10 heures à 11 heures.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

M. Guy BOUCHET,

Travaux publics, coordinateur du personnel masculin

Mme Annie FULIGNI,

Vie scolaire et périscolaire, petite enfance, sport, solidarité

Coordinatrice du personnel féminin

Mme Monique GUILLEMINAUD,

Affaires immobilières et juridiques

Mme Dominique NEVEUX,

Tourisme, patrimoine, citoyenneté, communication

M. François GUYOT,

Voirie et assainissement

Réception sur rendez-vous : contacter le secrétariat de mairie

M. Jean Michel CLÉMENT, député, reçoit sur R.V., à sa permanence, place du champ de foire (ex SIVEER)

Secrétariat : appelez le 05 49 03 16 38

PÔLE EMPLOI : renseignements au 08 11 01 01 86

INDIGO (ex ALYSEE) : appeler le 05 49 87 63 54

CRAMCO (Assistante sociale) :

Les 2ème et 4ème mardis du mois sur R.V. à la mairie.

Appelez le 15 49 11 97 59

M. Arnaud LEPERC, conseiller général, reçoit le dernier jeudi du mois, de 10 à 12 heures à la mairie sur R.V..

Appelez le 05 49 59 50 17

MAISON DE SERVICES PUBLICS :

P.M.I. : Consultation des nourrissons :

Prendre R.V. au 05 49 87 01 35

P.M.I. : Assistante sociale :

le mardi sur R.V. : 05 49 87 01 35

Direction du travail, Mission locale rurale :

Sur R.V. au 05 49 87 39 67 ou 06 83 49 27 57

A.D.M.R. : 05 49 53 48 28

C.L.I.C. : 05 49 01 27 95

S.I.A.D. : 05 49 03 12 43

A.P.E.F. : (services à la personne) : 05 49 53 02 16

U.F.C. Que choisir (Litiges) : le dernier jeudi du mois

P
E
R
M
A
N
E
N
C
E
S

NOUVEAUX GENCÉENS...

Faites-vous connaître auprès de notre secrétariat : nous devons connaître vos coordonnées pour modifier les documents administratifs vous concernant.

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE :



16, route de Civray

Mercredi : de 14 h 30 à 18 h 30,

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Accès internet

Portage de livres à domicile

Pour enfants et adultes,
Albums, romans, B.D., revues,
documentaires, biographies,
essais, CD...

Abonnement annuel : 5 € par famille

SAINT-MAURICE LA CLOUÈRE
(86) GENÇAY (86)

Dimanche 23 OCTOBRE 2011 - 9 h 30

www.compagnonsdelaclouere.com

Inscriptions
sur place
à partir de
8 h 00



12^e COURSE PÉDESTRE
L'Échappée Belle
7.5 km et 15 km

3^e épreuve du



Organisation :
**Les Compagnons
de la Clouère**

Pour les non licenciés, photocopie d'un certificat médical de non contre-indication

entre Culturel
la marchoise

saïson
2011/2012

Entre l'Image, le Multimédia, la Musique traditionnelle, le Théâtre, l'Écriture, la Guitare, l'Accordéon diatonique, la Danse traditionnelle, l'Expression plastique, le Conte et l'Oralité, ..., de nombreux ateliers vous sont proposés, de 4 à 94 ans.

Des stages Régie-Techniques du spectacle et Musique assistée par ordinateur sont également programmés.

Rendez-vous :

Les balades culturelles, chaque 1er dimanche du mois, la prochaine, le 6 novembre, de 10 à 12 heures.

Le casino du Roi de Cochon, le samedi 1er octobre, à partir de 21 heures.

Les veillées : 3 à 4 en cours de saison.

Le festival Art et Imaginaire : 1er trimestre 2012



Reprise des activités :
Le mardi 20 septembre

Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 18 h 00
17 h 00 le samedi

Cotisation annuelle :

Adhésion obligatoire : 20 €

Activités : 50 €

Tarif dégressif à partir de 3
adhérents de la même famille.

Renseignements :

CCLM : 16, route de Civray

Tél : 05 49 59 32 68

Courriel : contact@cc-lamarchoise.com
www.cc-lamarchoise.com

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE À LA BIBLIOTHÈQUE

F. Vallejo



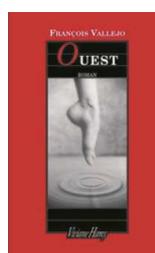
Votre bibliothèque est désormais informatisée... et attend anciens et nouveaux lecteurs. Comme chaque année, elle vous propose des animations autour du livre.



Dans le cadre de la 2^e édition des « Rencontres du 9^eme type » à Poitiers (festival de B.D.), le **vendredi 23 septembre**, à 14 heures, dans le hall du Centre culturel et avec sa collaboration, **rencontre avec Nob**,

auteur de Bandes Dessinées, qui viendra nous parler de sa série **Mamette**, en présence de la classe de CM2 de Gençay et de l'association Familles rurales..

Dans le cadre de la manifestation départementale **Lire en Vienne 2011**, **samedi 8 octobre**,



à 15 heures,
rencontre avec François Vallejo, auteur de nombreux romans chez Viviane Hamy, dont **Ouest**, prix du livre Inter 2007. Cette rencontre sera animée par Gérard Meudal, journaliste et chroniqueur littéraire.

ACCORD ACCORDÉ ACCORDÉONS

Dimanche 31 juillet, le théâtre de verdure du plan d'eau de Gençay - St Maurice, avait retrouvé des airs de guinguette.

Sous la direction de Berty Guichard, nouveau président de l'U.C.I.A.L., Claude Blanchet, vice-président, a dirigé de main de maître l'équipe organisatrice, membres du bureau et bénévoles, de ce 16^{ème} festival d'accordéon.

Une cinquantaine de camping-cars avait pris place sous les ombrages du plan d'eau de Verneuil, et plus de 1300 danseurs et danseuses (jeunes et moins jeunes) s'en sont donné à cœur joie au rythme des valse, cha-cha, etc.



Le célèbre orchestre de Jérôme Richard, avec 10 musiciens et technicien, a accompagné 10 accordéonistes de classe internationale, parmi lesquels Julie Blocher, 15 ans, au talent prometteur. Ils ont enthousiasmé la foule, et c'est jusqu'à une heure du matin que ce magnifique site a résonné aux flonflons de l'accordéon.

Plus de 450 délicieuses entrecôtes ont été dégustées au cours de cette soirée afin de reprendre des forces pour continuer la danse.

Une fête populaire par excellence pleinement réussie.

Christian Souille

FESTIVAL « L'EAU à la BOUCHE » 2011

Après un galop d'essai en 2010, le Festival « L'Eau à la Bouche » a pris sa vitesse de croisière avec sa 2^e édition, du 11 au 15 Août dernier.

Les principes de base sont désormais acquis : parcourir les rives de la Belle et de la Clouère en y implantant des animations et des spectacles de qualité, découvrir des lieux insolites et ordinairement inaccessibles, grâce à la collaboration des propriétaires riverains, et proposer une réflexion sur l'histoire et le devenir du cadre de vie, notamment la rivière.



Cette formule peut encore être enrichie et équilibrée ; mais cette année, deux expositions ont été produites, qui continueront d'être exploitées au cours des exercices à venir : une sur 200 ans d'aménagement des rivières, une deuxième sur l'histoire de la laiterie de Gençay ; les pré-soirées (apéro-concerts), et soirées (cinéma, balade nocturne, théâtre, contes) ont été particulièrement bien suivies ; de même que la journée de clôture du 15 août (jeux, conférence, spectacle) déplacée à la salle des fêtes à cause du mauvais temps.

Il faudra certainement plusieurs autres éditions pour bien fixer les repères de ce rendez-vous culturel estival qui succède aux quinze années du festival du Jeu,

et qui a bien rassemblé l'équipe de bénévoles du Centre Culturel La Marchoise et les professionnels associés au projet .

Le prochain embarquement est fixé au théâtre de verdure du plan d'eau, le 11 août 2012.



COMPAGNIE d'ARC Du GUESCLIN Tir à l'arc Gençay - Saint Maurice

La saison 2010 - 2011 se termine le 31 octobre. On peut déjà faire le bilan de l'année écoulée.

Sur le plan du tir en salle, les 31 archers ont réalisé quelques exploits en se classant 6èmes sur le plan départemental, juste derrière les grosses écuries, qui sont : Migné Auxances, Vouillé, Smarves, Cap Sud de Poitiers.

La saison extérieure a été escamotée dès la première partie de septembre à octobre, l'entraînement ayant repris trop tard. C'est pourquoi il a été décidé que les entraînements des seniors et des jeunes commenceraient début septembre, car certains jeunes, malgré des performances supérieures aux sélectionnés n'ont pu participer aux championnats de France, faute d'un nombre suffisant de compétitions.

Rosa Largeau a cependant représenté le club aux championnats de France à Cambrai ; elle a terminé au pied du podium.

Le club déplore la disparition des jeunes filles depuis deux ans, le tir à l'arc étant un sport ouvert à tous et à toutes.

L'association a repris ses activités le lundi 12 septembre 2011.



Les entraînements ont lieu au gymnase de :

Saint Maurice :

- ◆ Le samedi de 9 h 30 à 11 h pour les cadets, juniors, adultes.
- ◆ Le samedi de 11 h à midi pour les jeunes et débutants
- ◆ Le jeudi de 20 h 30 à 22 h pour les adultes

Gençay :

- ◆ Le lundi de 17 h à 18 h pour les jeunes et débutants
- ◆ Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les adultes

Julien, champion de France UFOLEP 2010
Rosa, médaille d'argent au même championnat



Les inscriptions ont lieu aux heures d'entraînement.

- ◇ 40 € pour les jeunes
- ◇ 56 € pour les adultes
ou 50 € pour un adulte d'une même famille.

Apporter un certificat médical précisant l'aptitude au tir à l'arc.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Pierre Beneteau :

05 49 59 30 32 email : depiben@orange.fr

Rosa Largeau :

05 49 59 34 85 email : jean-paul.largeau@orange.fr

BILAN « SPORT POUR TOUS »

C'est un bilan encore meilleur que les années précédentes.

474 enfants pour 19 jours d'animations en juillet, 238 pour 10 jours en août, soit 24 à 25 enfants en moyenne par journée.

La proportion est de 2 garçons pour une fille, 55% de 6 à 10 ans, 33 % de 11 à 15 ans, 12 % de plus de 15 ans.

61 % des enfants venaient de Gençay, Plus d'enfants de Magné cette année, baisse de la fréquentation pour St Maurice et St Secondin.

L'encadrement était assuré par Alexandra Sagnole et Adèle Burucoa.

La sortie du 11 août s'est déroulée à Fontaine le Comte pour une journée « accrobranches » ; nous remercions Dave Villéger et Simon Gilles qui ont renforcé l'encadrement.



Les nouveautés 2011 :

- ◆ des séances à la piscine du SIMM. Merci à Pierre Bénéteau qui a encadré cette activité en plus de celle du tir à l'arc.
- ◆ une sortie « Poule - Renard - Vipère » géant a été organisée aux Sapinettes.
- ◆ la semaine « Sports et Handicap » du 1er au 5 août, organisée avec l'aide précieuse de Laurent Guilloteau, joueur de handibasket : ont pu être expérimentés le lundi du handibasket, le mardi du boccia (sorte de pétanque), le mercredi du torball (jeu pour déficients visuels), le jeudi un jeu de sarbacane. Le vendredi, les enfants ont visité la caserne des pompiers que nous remercions pour cette contribution.

CLUB DE GENÇAY

Le Karaté une pratique pour toute la famille

Des Arts Martiaux de self-défense

L'étude de mouvements simples ou d'enchaînements techniques permettra à chacun de trouver la réponse adaptée en cas d'agression.

**UN ART MARTIAL
UN SPORT DE COMBAT
UNE SELF DEFENSE**



ENFANTS,
ADULTES,
ADOLESCENTS,
VÉTÉRANS,
HOMMES
ET
FEMMES :



Un sport complet en toute sécurité



Excellente activité sportive, source de bonne santé.

Venez nous rejoindre au club
chaque MARDI et JEUDI, de 18h45 à 20h
Tél : 05-49-42-69- ou 05-49-36-01-48
2 premières semaines gratuites

VOLLEY-BALL LOISIR

Le volley-ball loisir est une activité très ancienne à Gençay.

Créée et animée dans les années 1968 par Pierre Bénéteau, elle s'est structurée en 1989 par la création d'un club affilié UFOLEP.

En 1968, on jouait les jeudis soirs sous les halles du marché qui tenait lieu à l'époque, en plus du marché, de salle de sports, de bals, etc. Après la construction du gymnase en 1976, nous avons rejoint cette salle qui correspondait mieux à la pratique du volley.

Le volley loisir regroupe dans sa pratique une équipe mixte de personnes de tous âges, heureuse de se retrouver et de jouer ensemble dans le meilleur esprit sportif et convivial... C'est le jeudi soir à 20 h 30 au gymnase de Gençay.

Au cours de la saison, nous organisons des rencontres amicales avec d'autres équipes du même type, ainsi que des déplacements. Ci-dessous, la photo souvenir de la rencontre Gençay / Poitiers Condorcet, en juin dernier.



On aimerait bien cependant être plus nombreux et toutes les bonnes volontés seront cordialement et sportivement acceptées. Il y a de la place, venez nous rejoindre.

Gymnase de Gençay, le jeudi soir, à 20 h 30
Renseignements au 05 49 59 33 22 ou jane.bobet@wanadoo.fr

Jane Bobet, présidente,
Michel Gilles, trésorier,
Stéphane Guibert, secrétaire.



SPORT

Quand la foire de Gençay était parfois mouvementée...



Patrimoine

Aujourd'hui 6 février 1820, une heure après midi, jour de la foire de Gençay, Nous, maire de la commune et chef-lieu du dit Gençay, arrondissement de Civray, département de la Vienne, attiré par la clameur publique, nous sommes transportés sous les hâles et avons vu autour d'une barrique sur laquelle le sieur Chenier Charles¹, orfèvre, de Vivône, fait son étalage et, près du banc occupé par la nommée Françoise Doucelin, femme Martin², marchande, demeurant au dit bourg de Gençay, un groupe assemblé par les plaintes du dit Chevais qui accusait de vol la dite femme Martin.

Le dit Chenier, interpellé sur quel fondement il appuyait son accusation nous a déclaré qu'une valise, dans laquelle il met ordinairement ses marchandises et qui se trouvait à terre entre la barrique et le banc de la dite Martin, a été ouverte et qu'on en a soustrait une boîte contenant des bijoux et principalement des bagues dont plusieurs étaient en désordre et notamment une qui s'est trouvée faussée par la compression de la boîte qu'on a probablement voulu fermer de force, qu'ayant fait lever la femme Martin, on a trouvé à ses pieds et dans la poussière, trois autres bagues qui ont été publiquement ramassées et remises au dit sieur Chenier.

Ayant requis la brigade de service sous les hales, nous avons fait mener à la mairie de cette commune la femme Martin, accusée, laquelle était suivie du sieur Chenier requérant, du sieur Prat, propriétaire à Tauru³, commune de Château-Larcher, du nommé Chaumillon Jean, journalier, demeurant à Marnay, de la femme Luquiau de Champagné-St-Hilaire, de la femme Bertoneau de la commune d'Andillé, ces quatre derniers, témoins, et dont la déclaration a été reçue par moy et sera envoyée avec le présent procès verbal.

Le dit Chenier s'étant plaint qu'il lui manquait quelques articles, nous avons fait procéder devant nous, à la visite de la femme Martin sur laquelle il ne s'est rien trouvé. Ayant été de nouveau sous les hâles avec le dit sieur Chenier, nous avons remué la poussière sous le banc de la dite femme Martin, et nous avons trouvé et ramassé, précisément à l'endroit où elle appuie ses pieds et vers la chauffrette, une bague à tête verte et montée en or.

Ayant demandé à la femme Martin si elle voulait signer avec nous le présent procès-verbal, elle a déclaré le vouloir sans rien approuver qui puisse lui nuire ni préjudicier.

Fait, clos et arrêté à Gençay en la salle de la mairie, les jours, mois et an que dessus.

Signé Françoise Doucelin femme Martin,
Thomassin, Siroteau, Pailloux, gardes et
Pouvreau maire.

*(Registre des délibérations du conseil et autres
actes administratifs, 16 août 1819 - 22 décembre 1825)*

(Orthographe respectée)



Notes :

1- Né à Sanxay, fils de Charles Chenier et de Julie Vivien, décédé à Vivonne le 15 mars 1865 à l'âge de 81 ans et demi.

2- Françoise Dousselin, née à Cyr le Clain, canton de Saint-Georges le 29 nivose an III, fille de François Dousselin, journalier et de Renée Martin. Le 3 février 1817 à Gençay, habitant chez son oncle, elle épousait Jean Martin, laboureur, né à Vouneuil le 13 juin 1791, fils de Antoine Martin, laboureur, et de Antoinette Gilbert.

3- Thorus.